

40 États membres

272

[Albanie](#)[Allemagne](#)[Belgique](#)[Bosnie-Herzégovine](#)[Bulgarie](#)[Chypre](#)[Croatie](#)[Danemark](#)[Espagne](#)[Estonie](#)[Finlande](#)[France](#)[Géorgie](#)[Grèce](#)[Hongrie](#)[Irlande](#)[Islande](#)[Italie](#)["l'ex-République yougoslave
de Macédoine"](#)[Lettonie](#)[Liechtenstein](#)[Lituanie](#)[Luxembourg](#)[Malte](#)[Moldova](#)[Monténégro](#)[Norvège](#)[Pays-Bas](#)[Pologne](#)[Portugal](#)[République slovaque](#)[République tchèque](#)[Roumanie](#)[Saint-Marin](#)[Saint-Siège](#)[Serbie](#)[Slovénie](#)[Suède](#)[Suisse](#)[Turquie](#)

Cofinancement d'un projet d'infrastructure pénitentiaire en Bosnie-Herzégovine

Sarajevo, 30 juin 2010 : M. Dragan Vrankic, Ministre des Finances et du Trésor de Bosnie-Herzégovine, et M. Imre Tarafás, Vice-Gouverneur de la CEB, ont signé aujourd'hui un accord-cadre de financement d'un montant de 23,3 millions d'euros.

Cet accord comprend un prêt bonifié à long terme de 19,3 millions d'euros et une subvention de 4 millions d'euros accordé au titre de l'Instrument de pré-adhésion de l'UE, destinés à cofinancer la construction d'une prison de haute sécurité de 350 détenus qui sera située à Istočna Ilidža, près de Sarajevo.

C'est le premier projet de construction pénitentiaire approuvé par le Conseil d'administration, à la suite du troisième Sommet du Conseil de l'Europe (Varsovie, 2005) où il a été demandé à la CEB d'aider ses États membres à améliorer les infrastructures de leurs services publics judiciaires. La Banque étudie actuellement des projets similaires dans plusieurs autres pays en vue d'un éventuel cofinancement.

Ces projets, qui sont placés sous l'égide de l'État de droit, sont conçus selon les Règles pénitentiaires européennes recommandées par le Conseil de l'Europe en 2006. « Nous espérons que cette prison servira de modèle à d'autres établissements de cette nature actuellement envisagés pour la première fois dans la région », a déclaré le Vice-Gouverneur Tarafás.

La CEB a récemment approuvé des projets en Bosnie-Herzégovine dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement destiné aux personnes à bas revenus, pour un montant total de 21 millions d'euros. Elle a par ailleurs alloué 125 millions d'euros aux banques locales afin de financer les projets qui favorisent la création d'emplois dans le secteur des PME et le développement des infrastructures publiques dans les petites municipalités. De plus, depuis l'adhésion du pays à la CEB en 2003, la Banque a accordé 16 millions d'euros sous forme de dons et de bonifications d'intérêt.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.